Séance publique du Conseil communal du 25 mars 2024

Présents: Tous sauf :

Excusé(e)(s): F. Daerden, A. Namotte, N. Moscufo, A. Gérard, F. Lageot, S. Berber, M. Leonard,

C. Timmermans, Conseiller(ère)s

Points présentés par M. le Bourgmestre ff

Police

1. Cadre opérationnel. Ouverture d'une place d'Inspecteur principal polyvalent.

- Accord unanime.

Coordination générale et planification des politiques locales

- 2. Ordonnance de police administrative relative à l'affichage électoral précédant les élections simultanées européennes, fédérales et régionales du 9 juin 2024.
- Accord par 18 voix « pour » et 7 abstentions.

Bonne gouvernance, Ethique et transparence

- 34. Une question de Monsieur Julien Liradelfo, Conseiller communal, relative à l'état de la voirie rue de Hermée.
 - Réponse apportée par Monsieur le Bourgmestre f.f.

Cabinet du Directeur général

- 3. Règlement portant allocations et indemnités accordées aux membres des jurys d'examens.
- Accord unanime.
- 4. Délégation de compétence au Collège communal en matière de personnel contractuel en application de l'article L1213-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
- Accord par 19 voix « pour » et 6 abstentions.

Gestion des biens immobiliers communaux

- 5. Convention octroyant un droit de passage à titre précaire sur le parking communal situé à l'arrière de la rue Large Voie 40 à 4040 Herstal.
- Accord unanime.

- 6. Parcelles de terrains situées rue du Bouxthay à 4041 Vottem, propriétés de la SRL de Herstal. Bail emphytéotique au profit de la Ville de Herstal en vue de la construction de la nouvelle école « ordinaire » du Bouxthay. Accord sur le projet d'acte.
- Accord unanime.
- 7. Parcelles sises rues Christophe et Malgagnée à 4040 Herstal : 1. Vente d'une partie de la parcelle communale sise rue Christophe, cadastrée 3ème division, section E, n° 1301 K2. 2.Achat d'une emprise de 4,25 mètres carrés à prendre dans la parcelle située à l'angle des rues Christophe et Malgagnée, cadastrée 3ème division, section E, n° 1301 L2, en vue de son incorporation dans le domaine public. Accord sur le projet d'acte mis à jour.
- Accord unanime.
- 8. Vente de la maison sise rue Derrière les Rhieux 57 à 4040 Herstal, 1ère Division, section C, numéro 834 D2. Refus de l'offre inférieure à l'estimation. Nouvelle publicité.
- Accord unanime.

Enseignement

- 9. Encadrement différencié Ecole de Liers Convention entre notre Administration et les Ateliers Créa-Son du 4 avril 2024 au 5 juillet 2024
- Accord unanime.

Budget

- 10. Pour information: Approbation du budget 2024 par le Gouvernement Wallon
- Pris connaissance.

Points présentés par M. l'Echevin a.i. Christian Laverdeur

Voiries - Égouttage

- 11. Permis d'urbanisme n° 254/2016. Extension de la rue du Coq Mosan à 4040 Herstal. Cession gratuite de l'extension de la voirie et ses équipements à la Ville.
- Accord unanime.
- 12. Permis d'urbanisme n° 197/2017. Rue du Fond dèl Mendrée à 4040 Herstal. Cession gratuite de la voirie et de ses équipements à la Ville de Herstal.
- Accord unanime.

Informatique et transition numérique

- 13. Achat de pcs portables via la convention d'adhésion au marché DTIC 2021M005 relatif à la fourniture de matériel informatique.
- Accord unanime.

Relations avec les intercommunales

- 14. ENODIA. Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 27 mars 2024. Modifications statutaires et proposition de scission partielle
- Accord par 15 voix « pour » et 10 abstentions.
- 15. RESA SA Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 27 mars 2024. Modifications statutaires et proposition de scission partielle.
- Accord par 15 voix « pour » et 10 abstentions.

En urgence,

Vu l'urgence admise à l'unanimité.

- 35. Crédialys Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 4 avril 2024. Comptes 2023 et décharges.
- Accord par 15 voix « pour » et 10 abstentions.

Points présentés par Mme l'Echevine Sylvia Spagnoletti

Jumelages

- 16. Action PST 2.5.11. Renouvellement du pacte de jumelage entre la Commune de Castelmauro et la Ville de Herstal le jeudi 25 avril 2024.
- Accord unanime.

Points présentés par Mme l'Echevine Isabelle Thomsin

Mobilité et sécurité routière

- 17. Extension nord de la ligne de tram. Convention de mise à disposition à titre précaire et gratuit, au profit de la Ville, d'une partie du parking du magasin Aldi, situé Boulevard Zénobe Gramme à 4040 Herstal.
- Accord unanime.

- 18. Extension nord de la ligne de tram. Convention d'occupation précaire à titre gratuit portant sur une partie de la parcelle cadastrée 1ère division, section D, n° 1142 V, située quai de l'Abattoir 147 à 4040 Herstal, appartenant à Urbeo.
- Accord unanime.
- 19. Règlement complémentaire de circulation routière de la rue Vert Vinâve à 4041 Vottem
- Accord unanime.
- 20. Règlement complémentaire de circulation routière de la rue Sous Thier à 4041 Milmort
- Accord unanime.
- 21. Extension nord de la ligne de tram. Convention de mise à disposition à titre précaire et gratuit, au profit de la Ville, d'une partie du terrain situé quai de Wallonie, propriété du Port Autonome de Liège et occupé par la srl Galère.
- Accord unanime.
- 36. Une question orale de Monsieur Arnaud Thonard, Conseiller communal, relative aux radars situés boulevard Zénobe Gramme.
- Réponse apportée par Madame l'Echevine déléguée.

Points présentés par M. l'Echevin Thierry Willems

Commerce local

- 22. Taxis Règlement communal relatif à l'exploitation des services de taxis sur le territoire de la Ville de Herstal Modification
- Accord unanime.

Points présentés par Mme l'Echevine Bojana Visic

Inclusion et innovation sociales

- 23. Plan de cohésion sociale Modifications du Plan de cohésion sociale 2020-2025.
- Accord unanime.
- 24. Approbation des rapports financiers 2023 "PCS" (84010), "article 20" (84011) et "Energie" à rentrer à la Direction de la cohésion sociale

- Accord unanime.

En urgence,

Vu l'urgence admise à l'unanimité.

- 37. Politique de l'intégration. Appel à projets « Initiatives Locales d'Intégration des personnes étrangères ». Année 2024
- Accord unanime.

Développement durable et transition énergétique

- 25. Programme « Communes Energ-Ethiques». Rapport final des activités du conseiller en énergie au 31 décembre 2023. Approbation.
- Accord unanime.

Urbanisme

- 26. Permis d'urbanisme n°262/2023. Création d'un ensemble de 15 logements inclusifs d'utilité publique destinés à l'accueil de personnes en situation de handicap, d'une salle communautaire y compris l'aménagement des abords et voirie d'accès, avenue de Castelmauro à 4040 Herstal. Requête de la SC Société Régionale de Logement de Herstal, représentée par Monsieur Frédéric Sevrin, rue en Bois 270 à 4040 Herstal. Article D.IV.41 du CoDT.
- Accord unanime.